

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

## LA SALLE DE BAIN

Date de publication : 28/06/2019 - Accidents de la vie courante



### **Eau et électricité : cocktail mortel !**

Toujours débrancher un appareil électrique (sèche-cheveux, rasoir, épilateur, etc.) ou une rallonge électrique juste après son utilisation, puis le ranger hors de portée des enfants.

Faire vérifier la conformité de votre installation électrique (par exemple : la distance entre la prise électrique et le point d'eau est-elle suffisante ? Est-ce une prise électrique à éclipses ? Aux normes NF ? etc.).

### **Attention à l'eau chaude !**

L'eau chaude sanitaire peut provoquer de graves brûlures avec des séquelles esthétiques (visage) et fonctionnelles (mains). Elle est responsable de près de 15% des brûlures des enfants de 0 à 5 ans. 3 secondes suffisent avec une eau à 60° C pour causer une brûlure du 3ème degré chez l'enfant ; 1 minute avec une eau à 50° C. D'autant que les

jeunes enfants ont un temps de réflexe plus long que l'adulte avant de retirer leurs mains, leur visage ou leur corps du bain ou du robinet d'eau chaude.

- Vérifier la température de l'eau chaude sanitaire (à 50° C, 60° C ou plus ?). Faire installer un limiteur de température sur les robinets de la salle de bains (lavabo, douche/baignoire) ou à la sortie du système de production de l'eau chaude.
- Avant de mettre votre enfant dans le bain, vérifiez avec un thermomètre que l'eau du bain est à 37° C.
- La salle de bains est glissante : l'enfant à l'équilibre pas toujours bien assuré peut glisser sur le sol mouillé ; les parois de la baignoire ou de la douche sont glissantes elles aussi. Toutes ces parois sont dures et peuvent provoquer des lésions. N'hésitez pas à mettre par terre, dans la baignoire ou dans la douche des tapis anti-dérapant.
- Veillez donc à ce que le sol soit sec lorsque vos enfants sont dans la salle de bains, que ce soit simplement pour se laver les mains ou pour prendre le bain.
- 20 centimètres d'eau suffisent à un enfant en bas âge pour se noyer. Ne laissez jamais votre enfant seul dans son bain, même si vous utilisez un siège de bain ou un tapis anti-glissant : il pourrait se noyer mais aussi se brûler en ouvrant le robinet d'eau chaude.
- Prévoyez d'avoir à portée de main tout ce dont vous avez besoin (savon, serviette...).
- Ne répondez pas au téléphone et n'allez pas ouvrir la porte, même un court instant.

### **Le sèche-cheveux et les ustensiles électriques**

- N'utilisez jamais le sèche-cheveux ou un autre ustensile électrique sur un sol mouillé, même légèrement ; prévoyez toujours un tapis de bain bien sec et de préférence mettez des chaussures lorsque vous utilisez le sèche-cheveux (pour l'isolation en cas d'humidité).
- N'approchez jamais le sèche-cheveux ni un autre appareil électrique de la baignoire remplie, ou d'un robinet ouvert. Débranchez et rangez votre sèche-cheveux ou tout autre appareil (rasoir, épilateur, chauffage mobile, fer-à-repasser...) ou rallonge électrique juste après usage.

### **La douche**

Apprenez le plus tôt possible à vos enfants à bien se servir d'un robinet : on ouvre d'abord l'eau froide, on laisse un peu couler pour évacuer le résidu d'eau chaude dans les tuyaux, on ajoute ensuite un peu d'eau chaude si nécessaire, enfin on met ses mains. Il faut procéder de la même façon avec un mitigeur.

### **L'armoire à pharmacie**

Certains médicaments ressemblent tellement à des bonbons que les enfants ne peuvent pas voir le danger.

- Ne laissez traîner aucun médicament, ni dans la salle de bains ni ailleurs (table, sac à main...).
- Ne présentez jamais un médicament comme un bonbon.
- Rangez les médicaments de préférence dans une armoire fermée à clé, placée en hauteur.
- Respectez toujours les modes de prescription du médecin et lisez bien la notice d'utilisation du médicament.

### **Produits de beauté et cosmétiques**

Mettez hors de portée les vernis à ongles, teintures pour cheveux, parfums et eaux de toilette, shampoings, gels douche. Ils sont attirants pour les enfants car les tubes et les pots sont souvent colorés et de petite taille.

### **Les ciseaux et le rasoir**

Ne les laissez pas à portée des enfants, qui peuvent se couper avec. C'est tellement tentant d'imiter Papa qui se rase ou Maman qui se coupe les ongles? Ces objets ont l'air anodins mais peuvent être la source de graves accidents.